

Les

Echos du Warndt

Le magazine de la Communauté de Communes du Warndt

Juin 2014

N°
01

DOSSIER

Une Communauté de Communes ça sert à quoi ?

En page 4



LES SERVICES DE LA CCW

La collecte Multiflux permet de valoriser les déchets

En page 9



ÉCONOMIQUE

Le Warndt Park en bonne voie

En page 14



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

Warndt

www.cc-warndt.fr



CREUTZWALD



HAM-SOUS-VARSBERG



VARSBERG



GUERTING



BISTEN-EN-LORRAINE



Édito

Pour la première fois lors des municipales de 2014, les membres de la Communauté de Communes du Warndt ont été élus au suffrage universel direct. Il est aujourd'hui essentiel d'informer la population du rôle de la CCW sur ses compétences, sa gouvernance, ses perspectives de développement et sur les événements importants qui peuvent survenir sur ce territoire. C'est pourquoi nous lançons cette nouvelle publication « Les Echos du Warndt » qui se veut être un trait d'union entre les citoyens et la CCW.

Les nombreux parcs d'activités qui se sont développés dès les années 1970 sur la commune centre, Creutzwald, arrivent désormais au bout de leurs disponibilités. Il a donc fallu penser à créer un nouvel espace permettant de continuer à accueillir de nouvelles entreprises.

Le Warndt ParK, en cours de création, est un parc d'activités mixte accueillant en plus de l'activité économique, des loisirs, des services, du commerce et de l'habitat constituant ainsi un véritable lieu de vie respectant la qualité environnementale d'un site d'exception. Les premiers travaux d'infrastructure ont démarré en avril par la constitution d'un nouveau giratoire qui permettra de desservir ce nouvel espace de développement.

La Communauté de Communes, c'est également la gestion mutualisée de certains équipements structurants, la médiathèque, le stade nautique, le multi-accueil mais également une gestion de services mutualisés tels l'assainissement, la collecte Multiflux, le service d'incendie et de secours...

Les domaines d'intervention de la CCW sont donc multiples et assurés dans un souci constant d'une gestion optimisée des moyens et des équipes.

Un projet FTTH (Fiber to the home), fibres jusqu'à l'abonné, est lancé et a fait l'objet d'un appel d'offre au mois de mars 2014. Ce projet devrait desservir dans les deux ans l'ensemble des foyers de la CCW qui seront ainsi desservis en très haut débit (100 Mb/s).

Cette évolution, déterminante pour l'avenir du développement du territoire, devient la condition de toute nouvelle implantation tant au niveau de l'habitat qu'au niveau du développement économique au même titre que l'électricité au siècle dernier.

Par sa veille technologique et économique, la Communauté de communes du Warndt se doit de rester dans des secteurs clefs de l'économie, l'enjeu majeur restant l'emploi qui seul permettra de fixer les populations et surtout les jeunes sur notre territoire.

Le Président



Sur le Warndt ParK, les premiers travaux d'infrastructure ont démarré en avril 2014.

sommaire

3 à 7

DOSSIER

- Une Communauté de Communes ça sert à quoi ? (Buts, avantages, ...)
- Les rôles et missions de la Communauté de Communes du Warndt (transfert des compétences des communes vers la CC)

8, 9 et 12, 13

LES SERVICES DE LA CCW

- Médiathèque, multi accueil, stade nautique, collecte Multiflux

10 et 11

DÉCOUVERTE

- Notre territoire

14

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Les actions de développement économique

15 à 19

LES COMMUNES DE LA CCW

- Creutzwald
- Ham-sous-Varsberg
- Varsberg
- Guerting
- Bisten-en-Lorraine



Directeur de la publication :
Jean-Paul Dastillung

Comité de rédaction :
Les membres du Bureau et du service
Communication de la CCW

Conception et réalisation graphique :
Déclic - Communauté de Communes
du Warndt

Photographies : Communauté de
Communes du Warndt

Dépôt légal : Juin 2014
Impression : Digit Offset - 57155 Marly
Tirage : 9300 exemplaires

Une Communauté de Communes, Ça sert à quoi ?

Née en 1997, la Communauté de Communes du Warndt (CCW) fut initiée par Creutzwald, Ham-sous-Varsberg et Varsberg. En 1999, Guerting et Bisten-en-Lorraine ont rejoint les localités fondatrices.

Des synergies

Au cours des années 90, l'Etat français a encouragé la coopération des villes et villages dans des structures intercommunales, parce que cela permet de créer des synergies : c'est le principe selon lequel 1+1=3. Lorsque des communes décident de mettre en commun leurs moyens financiers et humains pour gérer un projet, faire des travaux, créer un équipement ou simplement effectuer des achats, cela coûte moins cher à la collectivité et le résultat obtenu est supérieur. La Communauté de Communes, c'est donc un outil pour mutualiser les moyens dans le but d'optimiser les services rendus à la population.

Des infrastructures

La notion de service est particulièrement importante : lorsque des communes se regroupent pour travailler ensemble, la population concernée est plus nombreuse. Il devient donc intéressant de proposer la création d'équipements et d'infrastructures publics qui profitent à tous, parce que les



↑ Le siège de la CCW se situe au 3^{ème} étage de la mairie de la ville centre, Creutzwald.

← Le stade nautique intercommunal dispose de bassins extérieurs.

↓ Le fonctionnement du multi-accueil est financé par la CCW.

usagers de ces services sont suffisamment nombreux. Un exemple : le multi-accueil. Le nombre de foyers cherchant une solution de garde pour leur enfant en bas âge a aujourd'hui atteint un tel niveau que la CCW finance la structure du multi-accueil pour répondre à ce besoin.

Auparavant, surtout dans les communes de taille plus modeste, chaque parent devait trouver seul une solution de garde parce que la Mairie ne pouvait supporter la charge financière que suppose un tel équipement. Maintenant, une solution commune est proposée à tous.



↓ La médiathèque intercommunale a été inaugurée en 2011.



A RETENIR !

Les compétences obligatoirement transférées par les communes vers la Communauté de Communes sont l'aménagement de l'espace communautaire et les actions de développement économique.



↑ Des chemins de randonnée intercommunaux sont en cours de valorisation.



Le stade nautique est géré par la CCW.



Une plus-value

Si, au sein d'une intercommunalité, l'effet de synergie est important, il n'est pas suffisant : il faut aussi que la nouvelle structure apporte une plus-value en proposant une vision d'avenir pour le territoire qui la compose et son organisation. Il ne s'agit plus seulement de gérer des infrastructures mais surtout d'intégrer une dimension de projet pour le développement territorial.

La CCW réfléchit à son avenir, à la façon dont on pourra créer de l'activité et de l'emploi, comment poursuivre le développement économique. Il faut aussi se demander comment la population vivra dans le futur, quels seront ses besoins ; comment articuler l'aménagement entre une ville centre, Creutzwald, et des communes où la ruralité reste la caractéristique principale. C'est à l'intercommunalité de proposer un aménagement de l'espace communautaire, une politique de développement économique proactive et la création de services et d'infrastructures pour qu'à l'avenir, le territoire puisse poursuivre son évolution.

↓ Les déchets ont de la ressource grâce à la collecte Multiflux adoptée par la CCW.



Une gouvernance collégiale

Les tâches et les missions à la charge d'une intercommunalité sont donc importantes. Un peu comme la commune avec le conseil municipal et le Maire, la Communauté de Communes est pilotée par un conseil communautaire, avec à sa tête un président. Pour la première fois lors des élections municipales de 2014, les 32 membres de la Communauté de Communes du Warndt ont été élus au suffrage universel direct. Creutzwald dispose désormais de 16 conseillers, Ham-sous-Varsberg de 8 conseillers, Varsberg de 3 conseillers, Guerting de 3 conseillers et Bisten de 2 conseillers.

Le simple fait de se regrouper en EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), la structure juridique de la CCW, déclenche l'obtention de subventions supplémentaires de l'Etat. Ainsi, en 2007, l'Etat participait à hauteur de plus de 1 million d'euros au budget de la Communauté de Communes, une dotation intéressante qui a conforté la création de la CCW et lui donne les moyens de mener à bien ses missions.

Le conseil communautaire :

Président :
Jean-Paul Dastilling

Les Vice-Présidents

1^{er} Vice-Président :
Valentin Beck,
Maire de Ham-sous-Varsberg

2^{ème} Vice-Président :
Pierrot Moritz,
Maire de Varsberg

3^{ème} Vice-Président :
Raymond Marek,
Maire de Guerting

4^{ème} Vice-Président :
Jean Herstowski,
Maire de Bisten-en-Lorraine

5^{ème} Vice-Président :
Jean-Luc Wozniak,
Maire de Creutzwald

CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT

Date de création :	1997
Nombre de communes :	5
Siège :	Creutzwald
Superficie :	48 km ²
Population :	18 805 habitants
Densité :	300 habitants / Km ²
Budget annuel :	Environ 10 millions d'euros
Nombre d'agents :	48
Coopération :	Membre de l'Eurodistrict SaarMoselle Membre du SCOT du Val de Rosselle Membre de l'AGEME (Agence pour l'Expansion de la Moselle-Est)



La Communauté de Communes du Warndt : Ses missions

La CCW exerce de plein droit, en se substituant aux communes adhérentes certaines compétences dispatchées en 3 groupes : les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Etat des lieux détaillé de l'ensemble des services que nous croisons quotidiennement, sans savoir que c'est la Communauté de Communes qui les prend en charge et optimise leur fonctionnement.

Les compétences obligatoires

L'aménagement de l'espace communautaire

La politique d'aménagement est menée par la Communauté de Communes à l'échelle de tout le territoire dans un souci de cohésion de l'espace. Dans le domaine de l'aménagement rural, les chemins et les sentiers, le long de la Bisten sont valorisés. Les Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) communautaires sont équipées par la CCW.

L'intercommunalité est membre du Syndicat Mixte de Cohérence du Val de Rosselle, où elle élabore le SCOT (Schéma

de Cohérence Territoriale), le document qui définit l'urbanisme du bassin houiller pour les années à venir.



Les actions de développement économique

Plus de 6 000 personnes travaillent sur le territoire de la CCW, souvent sur l'une des 5 zones d'activité que compte l'intercommunalité. Le développement économique est donc la priorité pour maintenir les emplois et en créer de nouveaux. Des actions de soutien aux entreprises existantes sont menées et un travail de prospection au long cours est assuré afin d'attirer de nouveaux entrepreneurs. Une nouvelle zone d'activité, le Warndt ParK, est en préparation.



La CCW participe aussi à l'aide à la recherche d'emploi en finançant par exemple la Mission Locale et l'Atelier de Recherche d'Emploi.

A RETENIR !

Faire ensemble, mieux et à moindre coût est le leitmotiv de toute Communauté de Communes.





le Sydème (Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est). La mise en place de la collecte Multiflux a permis de contenir l'augmentation des coûts liés à ces services. La Communauté de Communes gère aussi directement la déchetterie intercommunale, dont l'accès est gratuit pour tous les particuliers de la CCW et les habitants des communes de Porcellette et Diesen. C'est aussi l'intercommunalité qui assure la maîtrise des énergies renouvelables, en particulier dans le domaine éolien.

Politique du logement et cadre de vie

Le développement de la politique du logement social d'intérêt communautaire est une des missions de la CCW. Des programmes locaux d'habitat sont régulièrement mis en œuvre pour favoriser l'accès au logement des personnes défavorisées.



Gestion des équipements culturels et sportifs

La CCW équipe, gère et entretient le stade nautique et la médiathèque intercommunale du Warndt. Les charges de fonctionnement du multi-accueil sont assurées par l'intercommunalité. Le but est de permettre à tous les habitants du territoire d'avoir accès à des services et des équipements d'envergure et de qualité.

Les compétences optionnelles

Protection et mise en valeur de l'environnement

La collecte, le traitement, l'élimination et la valorisation des ordures ménagères sont assurées par la CCW en collaboration avec

Création aménagement et entretien de la voirie

Les voiries d'intérêt communautaire sont entièrement prises en charge par la Communauté de Communes. Ainsi, les routes créées dans les zones économiques sont entretenues par la collectivité. Le déneigement est par exemple une des missions assumées par la CCW.



Les compétences facultatives

Les compétences facultatives confiées à la Communauté de Communes du Warndt sont diverses et englobent des services très variés :

Le Service d'incendie et de secours pour toutes les compétences ne relevant pas du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) comme l'aide aux amicales et le versement des cotisations au SDIS.

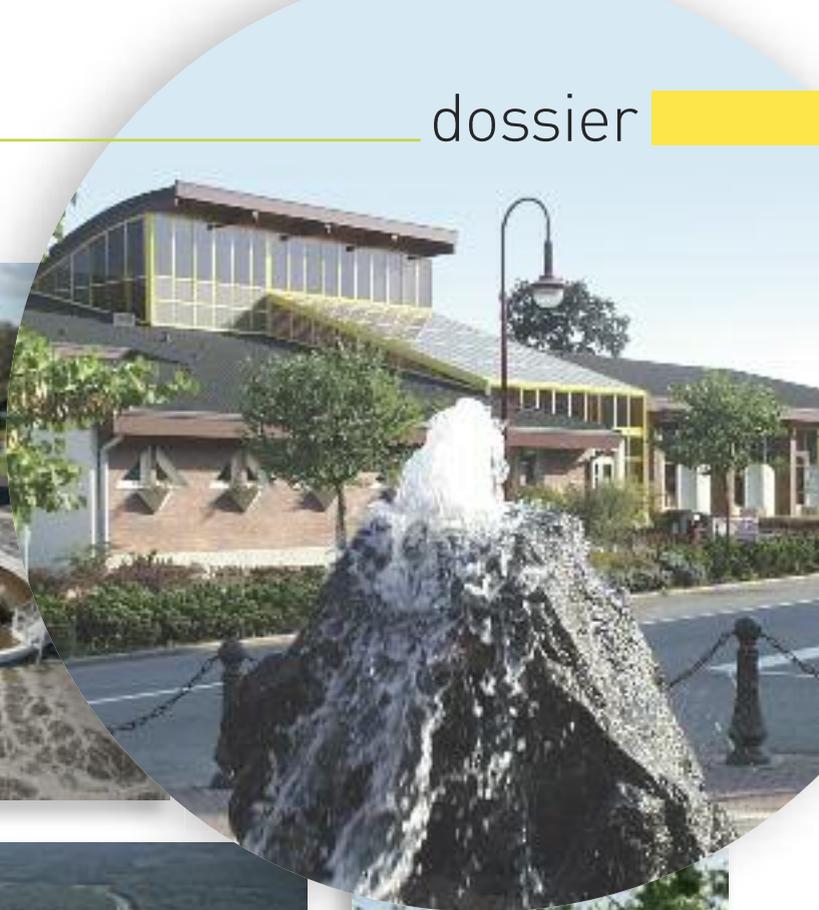
L'assistance technique et l'ingénierie aux communes pour leurs projets en matière de voirie et réseaux divers. Un SIG (Système d'Information Géographique) a été créé avec une numérisation des plans cadastraux.

L'assainissement : la CCW assure l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux d'assainissement, des postes de relèvement, des bassins de rétention, des déversoirs d'orage et des stations d'épuration.

La prise en charge des actions de prévention et de lutte contre la délinquance et la toxicomanie entreprises dans le cadre de la politique de la ville et du contrat local intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, du dispositif coordonné d'interventions contre la toxicomanie, du club de prévention et du suivi de la territorialisation des réponses judiciaires, de la direction de projets contrat de ville. A l'antenne de justice, des permanences d'avocats sont assurées, ainsi que la médiation pénale.

Les communications électroniques : la CCW assure l'établissement et l'exploitation des infrastructures et réseaux de communications électroniques comme l'installation de la fibre optique.

L'électricité : la CCW agit en qualité d'autorité concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture d'électricité, en lieu et place de l'ensemble des communes concernées. Les intérêts des usagers dans leurs relations avec les entreprises concessionnaires sont représentés par la CCW ainsi que les intérêts des communes dans le cas où les lois et règlements en vigueur prévoient que les collectivités doivent être représentées ou consultées.



La médiathèque intercommunale du Warndt : Un outil culturel pour tous les habitants de la CCW

La médiathèque intercommunale du Warndt est ouverte à tous. C'est le lieu de toutes les cultures où chacun peut trouver selon ses goûts, ses envies, ses centres d'intérêts, de quoi étancher sa soif de savoir. On peut y choisir des ouvrages, lire, travailler au calme, écouter de la musique, regarder un film, participer à des ateliers culturels ou visiter une exposition : la culture accessible au plus grand nombre !



INFOS PRATIQUES :

Horaires :

Mardi	13H00 - 18H00
Mercredi	09H00 - 12H00 et 13H00 - 18H00
Vendredi	13H00 - 18H00
Samedi	09H00 - 14H00

Contact :

Tél. : 03 87 82 83 00
57150 CREUTZWALD
1, place de Condé
www.mediathèque-du-warndt.net

La médiathèque est organisée en différents pôles avec un cadre architectural adapté à chaque activité.

- ✓ **Une zone de littérature** thématique où les différents genres sont classés et identifiables par des pictogrammes.
- ✓ **Un espace multimédia** avec des ordinateurs connectés à Internet pour faire des recherches et consulter des documents en ligne.
- ✓ **Un espace cinéma** avec de nombreux DVD, Blu-ray et une salle pour regarder une sélection de films sur grand écran.
- ✓ **Un petit amphithéâtre** en bois dédié à la lecture de contes pour enfants.
- ✓ **Un espace dédié aux adolescents** où ils trouvent des réponses aux questions grâce à la consultation de magazines, de livres spécifiquement sélectionnés pour eux.
- ✓ **Un espace dédié à l'orientation professionnelle.** De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année, ainsi que des services comme le prêt de caisses de livres ou l'accueil de groupes scolaires.

Conditions d'inscription

- ✓ une pièce d'identité et un justificatif de domicile (quittance de loyer, d'électricité ou autres...),
 - ✓ une autorisation des parents pour les mineurs.
(Un mineur qui souhaite s'inscrire à la médiathèque doit être accompagné de ses parents lors des formalités d'inscription).
- Vous pouvez emprunter à la fois 5 livres, 2 revues, 2 CD et 2 DVD sauf le dernier numéro de chaque revue et les ouvrages signalés, pour 3 semaines au maximum, les nouveautés : 1 semaine.
- La consultation et l'emprunt des imprimés sont gratuits.

Pour emprunter les supports multimédia (CD et DVD), le forfait annuel est de :

- ✓ 10 € par personne pour les résidents des communes de la CCW
- ✓ 20 € par personne pour ceux qui résident dans d'autres communes.



La collecte Multiflux permet de valoriser les déchets

Depuis quelques années maintenant, la collecte des déchets au sein de la Communauté de Communes du Warndt est passée en mode Multiflux. Retour sur les bonnes pratiques autour d'une collecte qui se veut pratique, efficace et économique.

Qu'est-ce que le Multiflux ?

Le Multiflux est une collecte simultanée de trois sortes de déchets répartis dans trois sacs de couleurs différentes : les recyclables en orange, les biodéchets en vert et les résiduels en bleu.

Une fois les déchets répartis dans les bons sacs, il ne reste plus qu'à les fermer à double nœuds et à les déposer dans le bac roulant qui est présenté à la collecte une fois par semaine. Ainsi, tous les déchets sont collectés en même temps, en une seule fois !

Chaque foyer se voit remettre l'équipement pour assurer une bonne collecte

- ✓ Une poubelle bi-compartmentée, appelée poubelle bi'sacs, permettant un tri aisé des biodéchets puisque sacs vert et bleu se trouvent côte à côte. Cette poubelle est mise à disposition du foyer mais doit rester dans le logement en cas de déménagement.
- ✓ Des sacs de tri des 3 couleurs pour une durée de 6 mois. La dotation est réalisée

en fonction du nombre de personnes au foyer et des particularités de chaque ménage (enfants en bas âge, animaux, etc.). Tous les 6 mois, des permanences de redotation sont organisées dans les communes afin de réapprovisionner les usagers en sacs Multiflux.

- ✓ Un guide du tri, comprenant les consignes de tri relatives au Multiflux.
- ✓ Un autocollant, à apposer sur chaque bac roulant afin de permettre d'identifier le foyer auquel il est rattaché, notamment lors des suivis de collecte.
- ✓ Une carte sydem'pass, à présenter lors de chaque distribution de sacs et qui fait également office de carte de déchèterie.

Régulièrement, des ambassadeurs du tri accompagnent les tournées de ramassage pour vous informer des éventuelles mauvaises pratiques. Si certains sacs ne sont pas conformes aux consignes de tri, ceux-ci sont retirés du bac et une étiquette explicative est apposée sur la poignée du bac.

Si la totalité du bac n'est pas conforme aux consignes de tri Multiflux, celui-ci est refusé car il compromettrait la qualité du tri en



polluant le chargement collecté. Dans ce dernier cas, un autocollant orange « refusé à la collecte » est apposé sur le bac.

Une fois collectés en porte-à-porte, la première destination des déchets est le centre de tri Multiflux de Morsbach où les sacs sont triés au moyen d'un système de détection de couleur.

CHAQUE SAC SUIV SON PARCOURS

● **Le sac vert** est dirigé vers le centre de méthanisation, dénommé Méthavalor, attenant au centre de tri Multiflux du Sydeme. Les biodéchets y sont transformés en énergies et en compost.

● **Le sac orange** est acheminé vers le centre de tri des déchets recyclables de Sainte-Fontaine. Les déchets y sont triés par matière (bouteilles plastiques, cartons, acier, aluminium, etc.) et y sont conditionnés en balles avant d'être expédiés vers leurs filières de recyclages respectives où ils seront revalorisés.

● **Le sac bleu** est quant à lui transporté à Tétting-sur-Nied où il est enfoui dans un centre appelé Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux.

Pour toute question, vous pouvez contacter le numéro vert de la CCW :

N°Vert 0 800 229 874



Notre territoire



A
Siège
Communauté
de Communes
du Warndt

B
Stade nautique



C Médiathèque

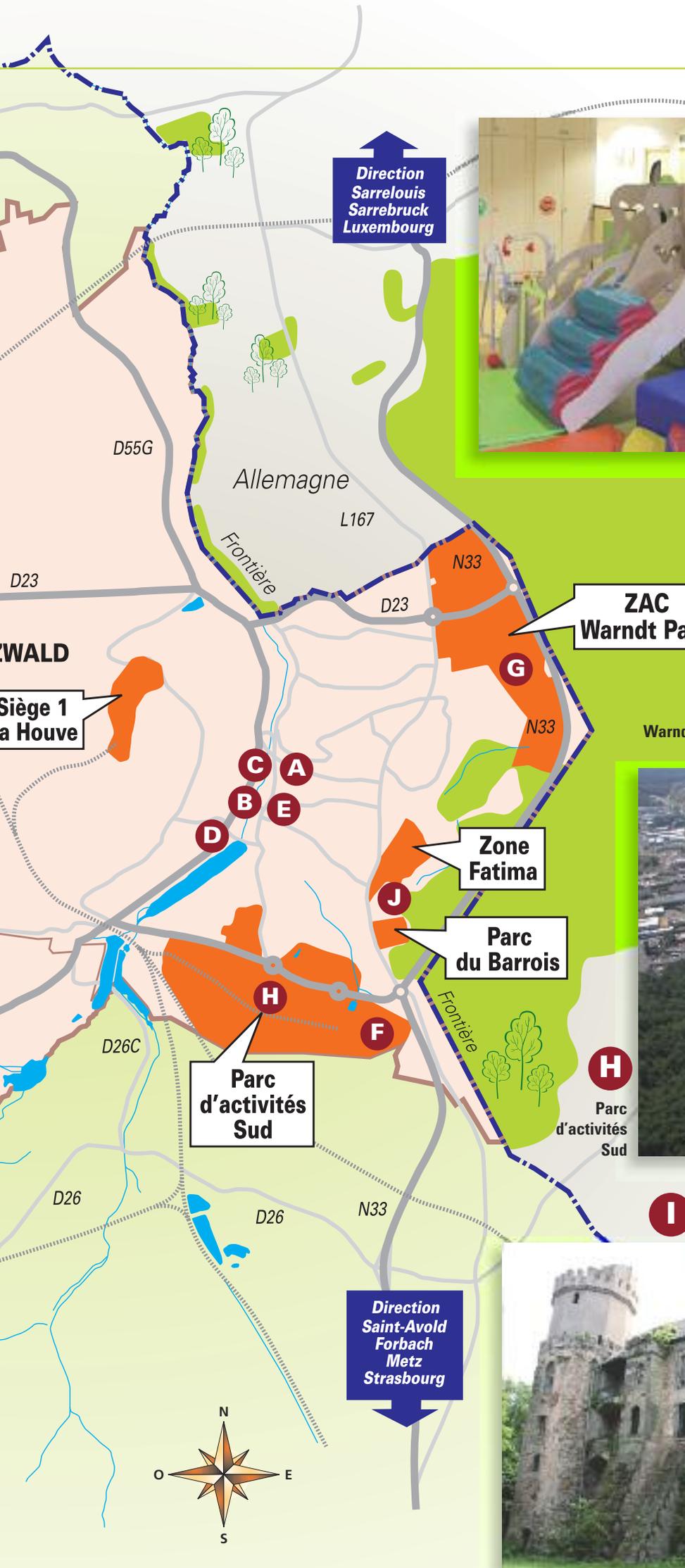


D
Salle Baltus
Le Lorrain

Direction
Boulay-Moselle

Direction
Bouzonville
Boulay-Moselle





E
Crèche /
Multi-
accueil



F
Collecte
Multiflux



**ZAC
Warndt Park**

G
Warndt Park



**Zone
Fatima**

**Parc
du Barrois**

H
Parc
d'activités
Sud

**Parc
d'activités
Sud**

I Le château
de Warsberg

J Le Parc du Barrois
et la Zone Fatima





Le multi-accueil

Le multi-accueil a pour mission d'accueillir de façon régulière ou occasionnelle les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Son effectif maximum est de 35 enfants.

Le multi-accueil est une structure qui offre un service complet de garde des enfants. Il s'adapte aux parents, que ceux-ci souhaitent pouvoir concilier vie familiale et professionnelle, se libérer quelques heures ou pour la journée, de façon régulière ou occasionnelle. Il fait office de crèche ou de halte-garderie en fonction des besoins.

Une équipe de professionnels de la petite enfance formés (puéricultrices, infirmière, etc.) accueille les enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Dans le respect de leurs rythmes et de leurs habitudes, des activités et des animations sont proposées afin de stimuler leur curiosité et leur soif d'apprentissage dès le plus jeune âge.

Le multi-accueil peut accueillir au maximum 35 enfants. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30. Il ne fonctionne pas les jours fériés, entre Noël et Nouvel An et une partie des vacances scolaires d'été.

Il existe plusieurs types de réservation :

- ✓ **Le contrat** : il permet aux parents d'avoir la garantie d'une place toute l'année, ce qui engage également à une fréquentation régulière de l'enfant.
- ✓ **Les réservations au mois** : le 15 de chaque mois, les parents font leur demande de réservation pour tout le mois suivant.



✓ **Les réservations de dernière minute** : elles sont ouvertes à tous en fonction des places disponibles.

✓ **L'accueil d'urgence** est réservé aux enfants n'ayant jamais fréquenté la structure.

La tarification des frais de garde est établie conformément au barème de référence de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, en fonction notamment des revenus du foyer.

INFOS PRATIQUES :

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi :
de 7h30 à 18h30

10, rue de Carling
57150 CREUTZWALD
Tél. : 03 87 93 71 68



Stade nautique : Détente ou activités sportives, le bien-être au rendez-vous !

Le stade nautique est un lieu très fréquenté par les habitants du territoire du Warndt. Ponctué de diverses animations, l'année du stade nautique est rythmée par les activités de nombreux clubs qui viennent y pratiquer des activités aquatiques très diverses comme la plongée, la natation, les bébés nageurs ou encore la préparation prénatale.

Le stade nautique dispose d'un équipement unique dans le nord-est de la France, une tour de plongée qui permet aux plongeurs les plus aguerris de s'entraîner jusqu'à une profondeur de 15 mètres ou aux novices de découvrir un nouveau sport.

Les maîtres-nageurs proposent en outre des activités originales : des séances d'aquagym, d'aquabike, d'aquajogging ou de zumba aquatique.

Des soirées animées et autres journées thématiques sont organisées lors de la saison estivale, lorsque les bassins extérieurs sont accessibles.

Horaires d'ouverture :

Lundi	12h-14h et 16h-18h
Mardi	16h-21h
Mercredi	09h-19h
Judi	16h-19h
Vendredi	12h-14h et 16h-19h
Samedi	09h-19h
Dimanche	08h-12h



EQUIPEMENT

Bassins intérieurs :

- ✓ 1 bassin intérieur de 25 m (6 lignes d'eau, possibilité 2 couloirs de 50 m)
- ✓ 1 bassin ludique
- ✓ 1 pataugeoire pour enfants
- ✓ 1 toboggan de 50 m
- ✓ 1 bain bouillonnant entouré par un couloir de nage à contre courant
- ✓ 1 tour de plongée de 15 m

Bassins extérieurs :

- ✓ 1 bassin extérieur à forme libre
- ✓ 1 pataugeoire extérieure

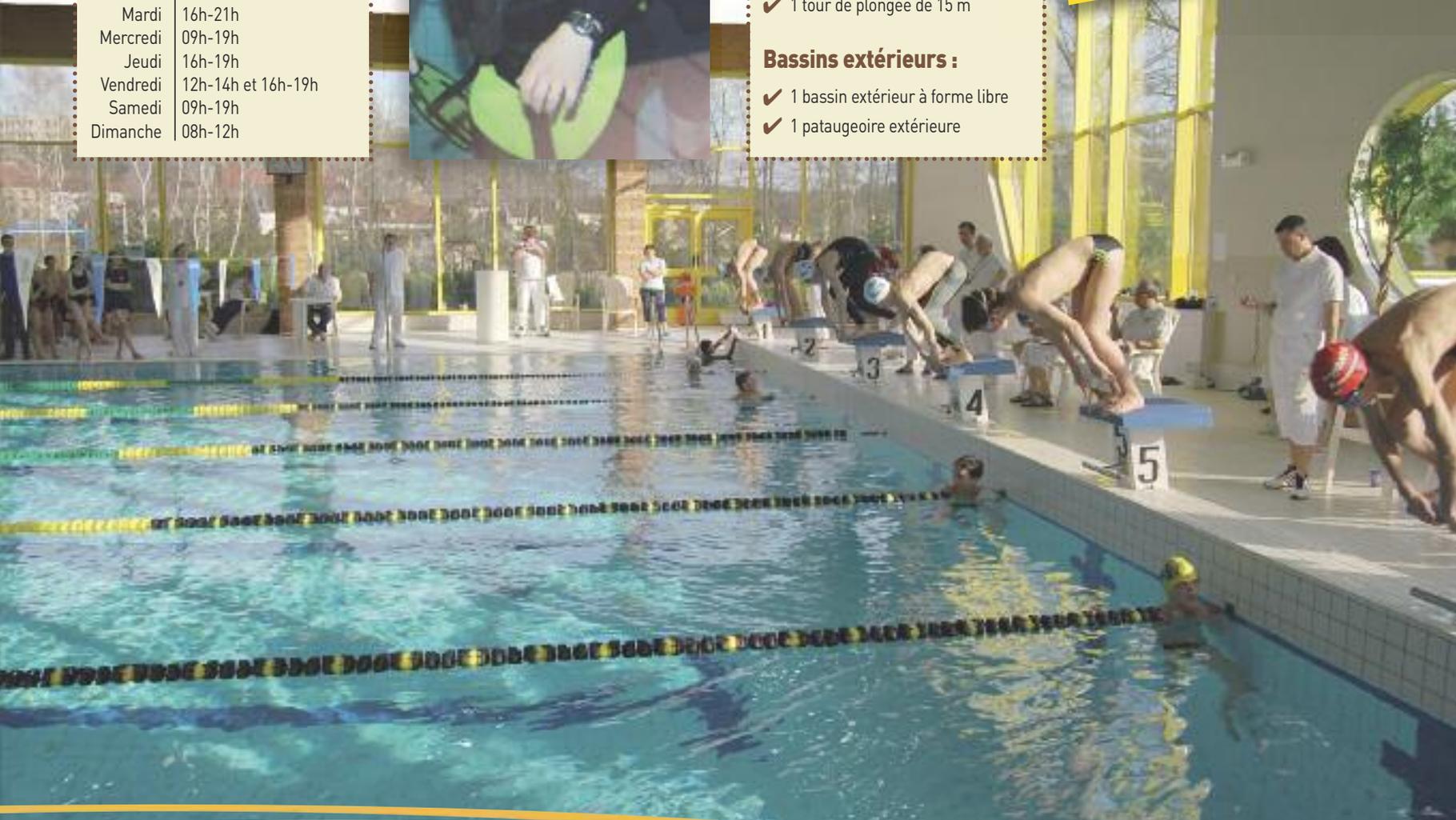
INFOS PRATIQUES :

69, rue de la Gare
 57150 CREUTZWALD

Contact :

Tél. : 03 87 29 20 25

E-mail : snc.secretariat@gmail.com





Le développement économique, au cœur des priorités de la CCW

Plus de 6000 emplois sont recensés sur notre territoire du Warndt. Plus de la moitié est occupée par des résidents de la Communauté de Communes du Warndt.

Accueillir de nouvelles entreprises et aider celles qui sont présentes pour soutenir l'innovation et la création d'emplois, c'est l'objectif premier de la CCW.

De multiples secteurs d'activités sont représentés : l'automobile, l'agroalimentaire, la micro-mécanique, la plasturgie, la chimie ou encore la logistique. Installées dans l'une des 5 zones économiques, ces entreprises peuvent compter sur le soutien de la collectivité pour développer leurs activités et donc l'emploi. La richesse culturelle et la valeur du travail ancrés chez les habitants de la Communauté de Communes du Warndt apportent un capital humain important aux entreprises.



FICHE PRATIQUE :

- 91 ha à disposition des entreprises
- Une situation stratégique
- Un environnement remarquable
- Un concept résolument moderne
- Une mixité de fonctions qui favorise l'innovation et le travail



Le Warndt ParK :

Un environnement de qualité pour des entreprises d'exception.

La qualité environnementale du Warndt ParK est maintenue et mise en valeur : les terrains à bâtir s'insèrent dans les clairières entre les espaces boisés. L'opération est phasée et les parcelles découpées à la carte, ce qui offre plus de flexibilité et permet une évolution par étapes en fonction de la demande.

Le Warndt ParK accueillera, en plus de l'activité économique, des loisirs, des services, du commerce et de l'habitat. Cette mixité est créatrice de vie et d'échanges.



Creutzwald : Un produit de l'histoire et un centre urbain où la nature a gardé ses droits.

Creutzwald a une histoire qui lui est propre. Le sentier historique qui parcourt la Ville en atteste les richesses successives : le verre, le fer, la houille. En drainant la population des villages environnants, elles lui ont conféré et confirmé son statut de ville centre.

L'histoire de Creutzwald s'inscrit dans une géographie, celle du bassin versant de la Bisten dont relèvent également Bisten en Lorraine, Varsberg, Guerting et Ham. Elle donne une unité à un ensemble qu'il faut savoir préserver et cultiver. Nichée dans un écrin de verdure, le massif forestier du Warndt, Creutzwald affiche sa différence et rompt avec l'image traditionnelle de la cité minière.

Une géographie qui contraint aussi l'espace urbain élaboré dans le temps par l'adjonction successive des quartiers qui connaissent aujourd'hui une rénovation progressive, à l'image du Siège I, le Altschacht, ou le quartier du Neuland. Une opportunité pour compléter les infrastructures.

Un centre urbain fort de 14 000 habitants environ qui décline entre autres fonctions, des fonctions culturelle et sportive, économique et administrative.

Construite à la fin du XX^e siècle la salle Baltus est opérationnelle depuis 2000 et à ce jour la programmation culturelle (expositions, conférences, concerts), prend le pas sur l'évènement festif. Il faudrait y adjoindre, sans être exhaustif, dans le cadre de l'intercommunalité, la médiathèque et le stade nautique.

Si la fonction économique relève pour l'essentiel de la Communauté de Communes, l'animation du Centre-Ville est rythmée par quelques grands moments : fête de l'Europe, braderies, Fête de la Musique, Village du Père Noël..., orchestrés par le Syndicat d'Initiative, les associations locales et la commune.



Mais le centre urbain se distingue essentiellement par des structures administratives et l'Hôtel de Ville apparaît comme le gardien tutélaire de la place du Marché qui concentre la population des alentours le jeudi matin. Un centre de Secours et d'Incendie, le Trésor, le futur Pôle Emploi comme les lycées complètent en partie l'offre de service public.

Un centre urbain qui tire aussi son originalité du plan d'eau qui fait entrer la nature dans la ville par la coulée verte, lieu prisé des promeneurs les jours de beau temps ou de manifestations de grande envergure.

Le square de la Bisten quant à lui reprend cette dynamique d'aménagement. Si aujourd'hui, il sert essentiellement de cadre au Village du Père Noël, à la belle saison, il saurait combiner les charmes d'une immense terrasse et d'une aubade musicale.



CREUTZWALD

Nombre d'habitants* : 13 840

Superficie : 2 680 ha

Densité : 516 hab/km²



*Année 2014





Ham : Une petite ville attractive

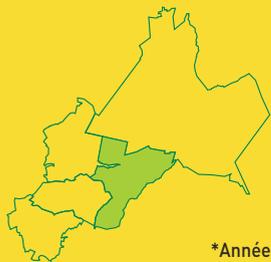
Seconde commune de la CCW, Ham-sous-Varsberg compte 2 839 habitants. Sa démographie est en progression continue depuis l'an 2000 (+ 3%). Le nombre des commerces, entreprises et professions libérales est en croissance. Les demandes de permis de construire sont en augmentation. Pas de doute : la petite ville verte est attractive.

↑
Ham a des atouts : 4 étangs, 13,43 km de cours d'eau, un château seigneurial, une chapelle du 17^e siècle restaurée, une forêt domaniale, des espaces verts à n'en plus finir, un marais protégé, 3 écoles primaires, un collège, un gymnase, un dojo, des terrains de football, des courts de tennis, un club de dressage pour chiens, ...

HAM-SOUS-VARSBERG



Nombre d'habitants* : 2 839
Superficie : 653 ha
Densité : 435 hab/km²



*Année 2014

Ham-sous-Varsberg est loin du petit village de 500 âmes du 19^e siècle. La commune n'a cessé de grandir. Il faut dire que la petite ville verte a ses charmes et de nombreux atouts, souvent insoupçonnés. Les quinquagénaires (et plus) se souviendront de l'époque, dans les années 60, où le château seigneurial situé sur le banc communal prêtait son cadre à des bals populaires durant la période estivale. La ville est située au centre de la Communauté de Communes du Warndt, dans un écrin naturel verdoyant, parsemé de 13,43 kilomètres de cours d'eau et de quatre étangs. Sa situation géographique proche de Creutzwald, la présence d'un collège et son cadre naturel, lui confèrent un certain attrait de la part des jeunes ménages qui y trouvent des terrains à bâtir et de quoi se loger à coûts modérés.

Pour asseoir plus durablement cette attractivité, la commune a décidé de construire un « accueil périscolaire - cantine » cette année. Au-delà de ses 63 entreprises, commerces et professions libérales, Ham-sous-Varsberg compte 22 associations et dispose d'infrastructures dignes d'une ville de 3 500 habitants : 3 écoles primaires, un collège, un gymnase, un dojo, 2 terrains de football, 4 courts de tennis (dont 2 couverts), une salle socioculturelle, un local associatif, 15 logements communaux, une MAM. Les nouveaux pavillons au Clos de la reine des prés (au bout de l'impasse des Champs) et au Lotissement des Papillons (aux abords de la route de Creutzwald) - déjà sortis de terre ou à venir - permettront, à terme, d'accueillir une cinquantaine de

Plusieurs dizaines de milliers d'années d'histoire

Le château de Warsberg, symbolise la longue histoire de Ham-sous-Varsberg. Du haut de son donjon, on comprend aisément pourquoi les ancêtres, depuis 80 000 à 37 000 années avant Jésus-Christ, ont élu domicile en ces lieux. Les premiers hommes du paléolithique, du mésolithique et du néolithique, puis les Celtes, les Gaulois, les Gallo-romains, et enfin nos ancêtres les plus proches, ont vécu en ces lieux, laissant des empreintes indiscutables de leurs passages, qu'Alphonse Robert Muller, historien local, a mis au jour suite à de longues années de recherche et de passion.



→
Le château de Warsberg surplombe la commune.

familles supplémentaires. D'autres projets, notamment rue de Lorraine et dans le prolongement du « Lotissement des Papillons », sont dans les cartons. La commune compte maîtriser cette urbanisation à venir. Comment ? En favorisant un aménagement d'ensemble, cohérent, et en faisant évoluer les projets privés vers une stratégie d'intérêt général, conformément au nouveau Plan local d'urbanisme élaboré avec l'option AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme).

Les élus sont aidés dans leur démarche par des partenaires de l'Etat, comme l'EPFL et la DDT. Le périmètre à urbaniser arrêté par la commune, répond aux préconisations du Scot (Schéma de cohérence territoriale) et s'inscrit dans un périmètre à enjeux intercommunal.

Retrouvez Ham-sous-Varsberg sur :
www.hamsousvarsberg.fr

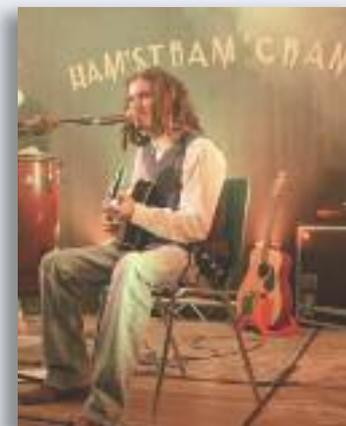
Animation et communication, moteurs du dynamisme

Depuis 2008, un marché hebdomadaire investit chaque mardi matin la place de la mairie et de nombreux événements culturels sont organisés : fête de la musique, fête patronale, vide-grenier, marché de Noël, forum "Métiers en uniformes", journée "Sécurité routière", commémorations de victimes de la guerre et de la mine, nuit des étoiles, festival Ham'Stram'Gram et Ozmoze,

salon du modélisme, etc. La municipalité informe régulièrement les habitants par le biais de la presse locale, de son site Internet et de son bulletin municipal annuel. La commune, liée d'amitié avec Lussac-les-Châteaux (Vienne), soutient tout projet écologique et mène des actions en faveur de l'environnement (protection des zones humides, qualité des eaux, création de cheminements doux), de la culture (valorisation du patrimoine local), de l'embellissement et du tourisme (décoration poussée des endroits stratégiques, création régulière d'événements culturels, participation à la route des crèches, etc.).

Elle promeut la bonne entente entre les habitants. Un code de Bonne Conduite « Vivre en communauté à Ham » a été rédigé ; principe et fil conducteur : privilégier des solutions à l'amiable, en encourageant les citoyens à communiquer entre eux de manière polie et respectueuse avant de recourir aux textes de loi ou faire appel aux forces de l'ordre.

→
L'association Les Lutins festifs organise tous les ans le festival Ham'Stram'Gram en association avec la médiathèque intercommunale du Warndt.



A Varsberg il fait bon vivre



Sortie de terre du nouveau lotissement "Les Vergers de la Chapelle". ↑

Varsberg hier

Le nom et l'histoire de VARSBERG sont intimement liés aux deux châteaux de la famille des *WARNSBERG* qui a donné son nom à une puissante seigneurie au XI^e siècle.

On ne connaît que le château neuf situé à Ham-sous-Varsberg mais il en existait un ancien appelé la "vieille *WARNESPERCH*", situé sur la colline du *GEISBERG* qui datait du X^e siècle et surveillait la route de METZ à SARREBRUCK.

Au milieu du XIX^e siècle, deux moulins rythmaient la vie du village, l'un à farine et l'autre à ouate.

Entre autre activité il y avait deux carrières, l'une de pierres calcaires et l'autre de grès. Une mine de fer extrayait 600 tonnes de minerai qui alimentait le fourneau de CREUTZWALD. Plus tard l'exploitation charbonnière transforma les agriculteurs en mineurs paysans.

↓ Varsberg hier



Varsberg aujourd'hui

Malgré la fermeture des Houillères du Bassin de Lorraine principal fournisseur d'emploi de la Vallée de la Bisten, VARSBERG n'a cessé de se développer avec la construction de nouvelles écoles qui accueillent actuellement 85 élèves, la mise en place d'un accueil périscolaire et d'une cantine.

La construction de la Maison pour Tous a favorisé le développement de nombreuses associations offrant aujourd'hui un très riche tissu associatif et caritatif.

Une salle qui ouvre ses portes à de multiples animations telles que la Marche topographique nocturne, la Chasse aux œufs, Halloween, le Loto, la Dictée, des banquets, des représentations théâtrales, des conférences, la Fête de la musique, les Journées du Patrimoine, la Fête des Aînés, etc.



↓ Varsberg aujourd'hui ↑



La commune a aussi très largement investi dans les travaux de réaménagement des routes et des réseaux, la réfection des bâtiments communaux, des monuments et des calvaires, la création de lotissements, le fleurissement avec l'obtention d'une première fleur, la forêt communale et le maintien de commerces de proximité, le verger communal.

Avec ses 967 habitants, VARSBERG reste néanmoins un véritable village, accueillant et niché dans un écrin de verdure avec de nombreux chemins de randonnée permettant de parcourir à pied ou à vélo les alentours et rejoindre aisément les localités voisines.

La commune située à proximité de CREUTZWALD, St-AVOLD ou BOULAY et des grands axes routiers et entrées d'autoroutes permettant de rallier

facilement des villes comme METZ, NANCY, STRASBOURG, SARREBRUCK ou encore LUXEMBOURG a su développer ses atouts en préservant toutefois la quiétude des habitants, la beauté des paysages et la tranquillité de son environnement.

Varsberg demain

Avec la création d'un lotissement de 33 parcelles, la pose de la fibre optique et l'organisation du premier Festival de Théâtre amateur pour petits et grands de la région « *VARSBERG en scène* », Varsberg reste une commune résolument tournée vers l'avenir et où il fait bon vivre.



VARSBERG

Nombre d'habitants* : **967**
Superficie : **414 ha**
Densité : **234 hab/km²**



*Année 2014



Guerting : Un village dynamique et créatif

Premier village câblé de France, la commune qui a fait de la cerise noire son emblème, regorge de vitalité et d'originalité. Son café communal est unique dans la région.

Son équipe féminine de football et son « Jardin des Guertingeois » en surprennent plus d'un.



L'origine de Guerting remonte au début du XIII^e siècle et son étymologie viendrait du nom d'une personne allemande Garto ou Gerta. Guerting est aussi un ancien village de la seigneurie de Warsberg, comme le rappelle le lion d'argent figurant sur les armoiries communales et les trois coquilles d'or qui l'accompagnent évoquent Saint Jacques, patron du village.

L'histoire n'est qu'un éternel recommencement : aujourd'hui les villages ayant appartenu à cette Seigneurie, se retrouvent à nouveau réunis au sein de la Communauté de Communes du Warndt.

Le village est situé au pied de la fameuse côte de Guerting, redoutée par les automobilistes en hiver et les cyclistes à la belle saison et est dominé par un écrin de verdure composé de forêt et de milliers d'arbres fruitiers dont plus de 3 000 cerisiers.



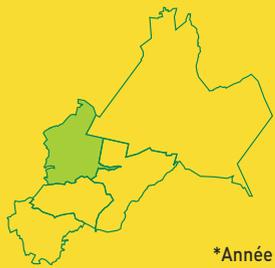
GUERTING



Nombre d'habitants* : **889**

Superficie : **564 ha**

Densité : **158 hab/km²**



*Année 2014



Cerise noire de Guerting

Si la fameuse cerise noire et ses dérivés sont une spécificité locale reconnue, Guerting (cela est moins connu) a été le premier village câblé de France en matière de télédistribution.

Le monde associatif est omniprésent et actif. Deux exemples l'illustrent : depuis deux saisons, Guerting est connu par son équipe de football féminin, qui obtient d'excellents résultats.

Au cours de la Journée Mosellane des Associations, l'association Lartupa a été récompensée par le Conseil général (JAM) pour sa créativité, avec la mise en place du "jardin des Guertingeois" en engageant une action pédagogique et éducative en direction des jeunes (semis et plantation etc.).

Une autre initiative démontre la volonté de la municipalité de faire de Guerting, un village dynamique et où il fait bon vivre : la création d'un café restaurant-communal avec cantine scolaire, qui vient d'ouvrir ses portes (11/3/2013). Une réalisation unique dans notre secteur et sans doute en Moselle.

Comme l'explique Raymond Marek Maire de la commune : « La crise ne doit pas être un frein au développement économique de notre secteur. La création du Warndt ParK va dans ce sens. Osons ensemble, aujourd'hui, pour mieux réussir demain. C'est notre volonté et notre implication au sein de la Communauté de Communes du Warndt ».

Bisten-en-Lorraine : Village à la source de la Bisten et porte d'entrée ouest du Warndt

Le village de Bisten-en-Lorraine est apparu au XII^e siècle. Et si certains habitants parlent encore, aujourd'hui, un dialecte germanique, ils le doivent à cet héritage du passé, surtout quand il a été aussi mouvementé.

Situé au pied du plateau lorrain, à l'entrée de la vallée de la Bisten, posé de part et d'autre sur les berges du ruisseau, dans un écrin de verdure où se mêlent forêts et vergers, Bisten-en-Lorraine a su conserver son charme d'antan, comme en témoignent l'église, la chapelle, la grotte et bien d'autres curiosités, si chères aux villageois. Il est bon de rappeler que le ruisseau, aujourd'hui bien assagi, actionnait, autrefois, dans chaque village traversé, des moulins pour moudre le grain. Jusqu'au XVIII^e siècle, l'activité de la vallée était essentiellement agricole.

Et puis ce fut l'ère du charbon, l'apparition des chevalements, l'ouverture des mines et surtout du travail pour tout le monde. Sur le ban de la commune fut érigé le puits d'aération ouest.

Actuellement, Bisten-en-Lorraine, commune de la C.C.W, compte 270 habitants. Le village est distant d'une dizaine de kilomètres de Boulay, de Creutzwald et de Saint-Avold et à une quarantaine de kilomètres de Metz, faisant le bonheur de la grande majorité de la population active.

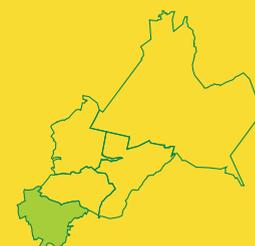
Ce sympathique village rural offre à ses habitants un cadre de vie de grande qualité et la municipalité met tout en œuvre pour l'améliorer. Il attire de nombreux sportifs amateurs. La RD 73 qui le traverse, présente une topographie particulièrement appréciée des cyclistes et les forêts apportent aux marcheurs et aux cyclotouristes du dimanche beaucoup de satisfaction.

Deux manifestations champêtres font tripler la population. Fin juin, la fête de la « krumpakichele » (gallettes de pomme de terre) organisée par le Cercle des Ouvriers Mineurs Catholiques et début septembre la « Boucle de la Bisten », rallye promenade de voitures anciennes avec une préférence pour les modèles Alpine et leur exposition, organisé par l'association RACE 57.



Bisten-en-Lorraine

Nombre d'habitants* : 270
Superficie : 448 ha
Densité : 60 hab/km²



*Année 2014

